

**Procès-Verbal
du Conseil Municipal
du lundi 8 juillet 2024**

Date de convocation

2 juillet 2024

Heure de la séance

19h00

Lieu de la séance

Hôtel de Ville

Nombre de conseillers	29
Présents	25
Excusés	4
Procurations	4
Absent	0

Présidence

Mme Michelle DEVANNE, Maire

Mme le Maire accueille Mme Carine TIPHAIGNE de la société Vendée Expansion, venue présenter une nouvelle projection du projet de regroupement des écoles publiques maternelle Françoise Dolto et primaire Jules Verne.

Présents

Mme Michelle DEVANNE, M. Jean-Claude MARCHAND, Mme Lydie AVOINE, M. Alexandre GUILLOTEAU, Mme Marie-Noëlle FRADIN, M. Christian PELLETIER, M. Noël GODET, Mme Patricia DEBELLOIR-POUPIN, Mme Marie-Bernadette VINCENT, Mme Laurence BRISSEAU-JAUZELON, M. Frédéric RABAUD, Mme Estelle BILLEAUD, Mme Isabelle BROSSET, Mme Aurélie RABILLER, M. Jérôme LANDA, Mme Marina LERAY, M. Nicolas N. RIPAULT, Mme Elodie RABILIER, M. Pascal BOUSSEAU, Mme Elena LORIEAU NUÑEZ, M. Didier DOLÉ, M. Jacques BALLAY, M. Jean-Michel BEAUFFRETON, Mme Monique RANGEARD, M. Mikael PRAUD

Excusés

Mme Nicole FIORI

Mme Line VILLATEAU

M. Didier HERAUD

M. Killian SERIN

Procuration à

"

"

"

Mme Marie-Noëlle FRADIN

M. Pascal BOUSSEAU

M. Alexandre GUILLOTEAU

M. Didier DOLÉ

Secrétaire

Mme Isabelle BROSSET

Ordre du jour

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 10 juin 2024

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Mise à jour des Commissions municipales

FINANCES

2. Salle Emile Robert – Avenants aux marchés de réhabilitation de la salle

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – PATRIMOINE ARCHITECTURAL

3. Programmes de mise en valeur du patrimoine architectural – Octroi d'une subvention

URBANISME - AMENAGEMENT

- 4, 5. Acquisitions de terrains rue Charles Largeteau, chemin des Fiefs, chemin des Bourochelles et à La Déliandière

RESSOURCES HUMAINES

6. Recours au contrat d'apprentissage

Informations sur les commandes, marchés et décisions prises par Madame le Maire

Mme le Maire ouvre la séance à 20h13.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2024

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 10 juin 2024

Le procès-verbal de la séance du lundi 10 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

1- Mise à jour des Commissions municipales (PJ 1)

Rapporteur : Mme le Maire

Par délibération n°CM15062020-02 du 15 juin 2020, le Conseil Municipal avait décidé de créer 8 Commissions municipales.

Compte-tenu des démissions successives de Mme Sophie BÉNÉTEAU, de Mme Gaëlle EMERIT, de M. Michel BURGHGRAEVE, de Mme Régeane BITEAU, de Mme Kimberley VERDON et de l'arrivée de M. Killian SERIN au sein de l'Assemblée délibérante, il est proposé de mettre à jour la composition des commissions.

M. Killian SERIN a indiqué vouloir intégrer les Commissions municipales « Sport » et « Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires ». Il serait également membre de la Commission « Finances ».

La liste des membres de la Commission « Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires » sera corrigée avec l'intégration de Mme Elodie RABILIER qui participe déjà aux travaux de celle-ci.

Délibération n°1 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, procède à la mise à jour de ses Commissions municipales en inscrivant M. Killian SERIN dans les Commissions « Sport », « Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires » et « Finances » et en complétant la Commission « Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires » par Mme Elodie RABILIER.

FINANCES

2- Salle Emile Robert – Avenants aux marchés de réhabilitation de la salle

Rapporteur : M. Jean-Claude MARCHAND

Par délibération n°CM07032022-01B du 7 mars 2022, le Conseil Municipal a validé l'Avant-Projet Détaillé relatif à la rénovation énergétique de la salle Emile Robert, ainsi que l'enveloppe financière et le plan de financement liés à cette opération.

Puis, par délibération n°CM17102022-02 du 17 octobre 2022, il a décidé de l'attribution des marchés pour la réhabilitation de cette salle.

Le chantier nécessite la passation de deux nouveaux avenants permettant d'ajuster les marchés aux travaux en cours d'exécution, tels que détaillés ci-dessous.

Avenant n°5 - Lot n°4 : Couverture-Etanchéité . Mise en place d'un lanterneau de désenfumage au droit de la scène suite demande obligatoire de l'APAVE	SAS BATITECH Cholet	2 869,00 € HT
Avenant n°4 - Lot n°12 : Electricité . Eclairage cuisine et sanitaires (4 129,44 € HT) – Passage en led . Coffret électrique food-truck parking (3 171,18 € HT)	SNGE Ouest La Roche-sur-Yon	7 300,62 € HT

Cela porterait l'ensemble des marchés de travaux à la somme de 1 573 886,60 € HT détaillée comme suit :

N°	Lot	Entreprises	Total travaux					
			HT	Avenants précédents	Avenant HT CM du 08/07/2024	% des avenants	HT	TTC
1	Terrassement - VRD	CHARIER TP	178 912,57	4 136,91		2,31%	183 049,48	224 599,94
	<i>Sous-Traitant CHARIER TP</i>	CAJEV	6 394,04				6 394,04	6 394,04
	<i>Sous-Traitant CHARIER TP</i>	JOKER TP	18 308,80				18 308,80	18 308,80
2	Démolition - Gros-œuvre	BLOUIN	112 662,97	10 630,80		9,44%	123 293,77	147 952,52
3	Charpente bois	LCA	150 307,60	6 387,12		4,25%	156 694,72	188 363,66
	<i>Sous-Traitant LCA</i>	FOUCHER Laurent	1 650,00				1 650,00	1 650,00
4	Couverture - Etanchéité	BATITECH	217 854,83	-19 657,82	2 869,00	-7,71%	201 066,01	244 152,01
	<i>Sous-Traitant BATITECH</i>	MILIBAT	14 364,00				14 364,00	14 364,00
5	Ravalement	ADV	31 487,80				31 487,80	37 785,36
6	Menuiseries extérieures	SERRURERIE LUCONNAISE	168 114,87	452,00		0,27%	168 566,87	202 517,84
	<i>Sous-Traitant SERRURERIE LUC</i>	MPL SST	3 900,00				3 900,00	3 900,00
7	Menuiseries intérieures	VAILLANT Djimmy	149 578,87	-1 167,56		-0,78%	148 411,31	178 093,57
8	Cloisons - Faux plafonds	GODARD PICC	51 643,47	18 016,05		34,89%	69 659,52	83 591,42
9	Chape - Isolation	CARON	13 690,70				13 690,70	16 428,84
10	Carrelage	CARON	43 042,22	1 184,00		2,75%	44 226,22	53 071,46
11	Peintures	LAPORTE VINCEDEAU	30 174,57				30 174,57	36 209,48
12	Electricité	SNGE	115 700,00	8 671,59	7 300,62	13,80%	131 672,21	158 006,65
13	Chauffage - Plomberie - Ventilation	SCES	150 021,33				150 021,33	180 025,60
	<i>Sous-Traitant SCES</i>	BILLAUD ISOLATION						
14	Mur mobile	EOLE	12 156,00				12 156,00	14 587,20
15	Travaux paysagers	CAJEV	55 800,61	2 904,60		5,21%	58 705,21	71 725,06
	<i>Sous-traitant CAJEV</i>	CHARIER TP	6 394,04				6 394,04	6 394,04
TOTAL MARCHÉ DE TRAVAUX			1 532 159,29	31 557,69	10 169,62	2,72%	1 573 886,60	1 888 121,52

Délibération n°2 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- approuve les 2 avenants suivants :
 - > **Avenant n°5 au lot n°4 : Couverture-Etanchéité de la SAS BATITECH de Cholet**
pour un montant de +2 869,00 € HT ;
 - > **Avenant n°4 au lot n°12 : Electricité de la société SNGE de La Roche-sur-Yon**
pour un montant de + 7 300,62 € HT ;
- autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – PATRIMOINE ARCHITECTURAL

3- Programmes de mise en valeur du patrimoine architectural – Octroi d'une subvention

Rapporteur : Mme Marie-Noëlle FRADIN

Par délibération n°CM14122020-09 du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal a confirmé et complété ses programmes de subventions destinés à favoriser la restauration du patrimoine architectural.

Une nouvelle demande a été présentée au titre de ces programmes ; les travaux projetés ont été étudiés par Mme GUILLEMAUT, Architecte du patrimoine.

Ce projet est conforme aux règlements de subventions votés par le Conseil Municipal.

Demande déposée au titre du programme de travaux de ravalement de façade – Application d'enduit traditionnel, menuiseries ouvertures bois et réfection de toitures

Nom	Adresse des travaux	Périmètre d'intervention	Nature des travaux	Coût des travaux	Montant de la subvention
		Centre historique	Toiture	24 481,06 € TTC	30 % sur un maximum de 15 000,00 € TTC soit 4 500,00 €

Délibération n°3 :

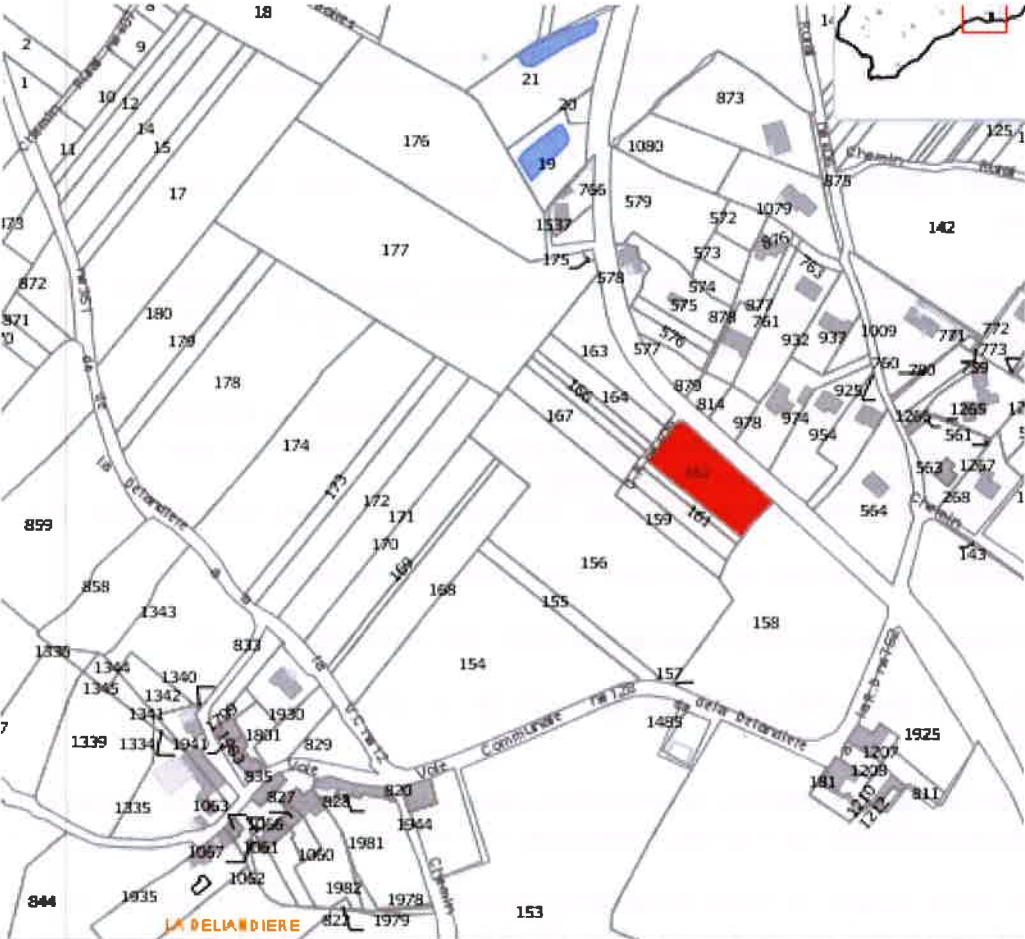
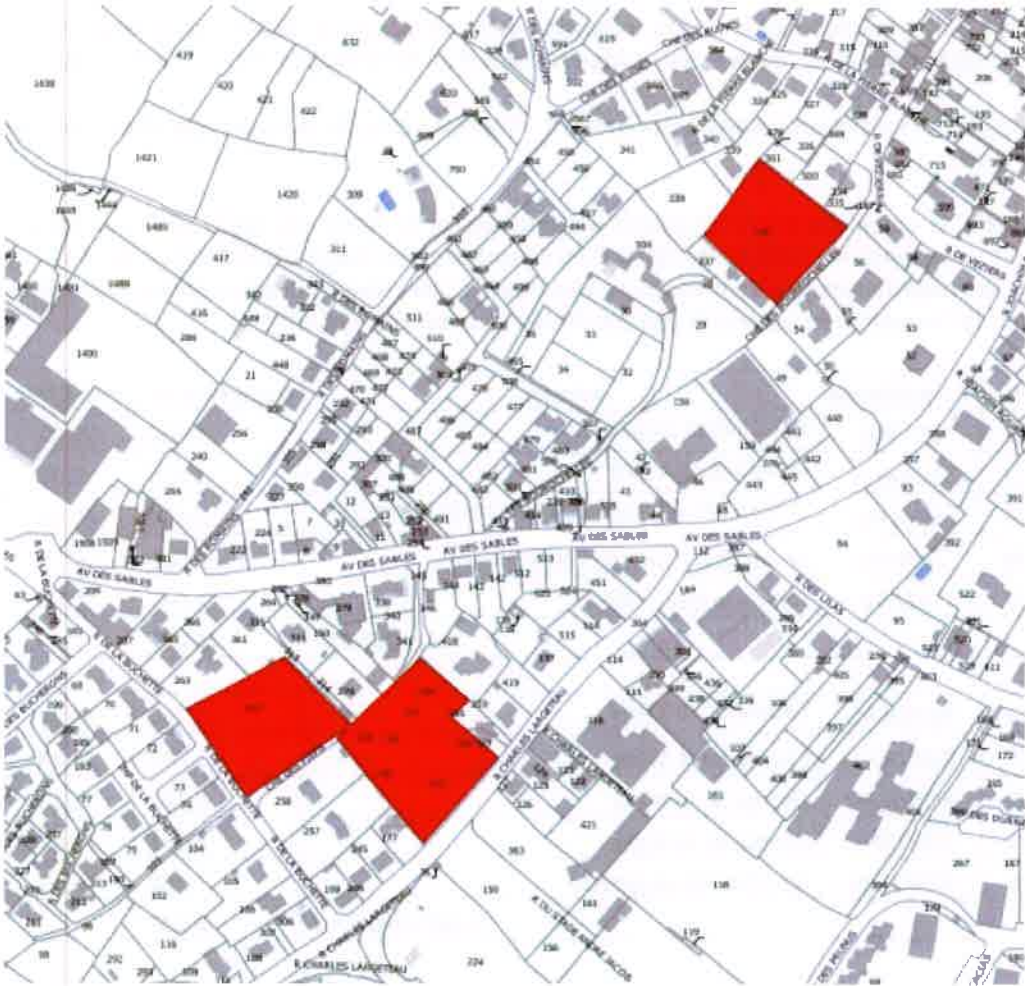
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser une subvention de 4 500,00 € à _____ pour les travaux de toiture de l'immeuble situé _____ dans le cadre du programme de travaux de ravalement de façade – Application d'enduit traditionnel, menuiseries ouvertures bois et réfection de toitures pour les travaux de toiture d'un immeuble situé dans le centre historique de la commune.

URBANISME - AMENAGEMENT

4, 5- Acquisitions de terrains rue Charles Largeteau, chemin des Fiefs, chemin des Bourochelles et à La Déliandière

Rapporteur : Mme le Maire

La Commune souhaite faire l'acquisition d'un ensemble immobilier comprenant plusieurs parcelles appartenant à divers propriétaires sur le secteur de la rue Charles Largeteau, du Chemin des Fiefs, du chemin des Bourochelles et de La Déliandière.



Une partie de ces terrains figure dans la succession de Mme Jacqueline DENIAU, pour lesquels des négociations ont été engagées avec les héritiers, par l'intermédiaire d'un généalogiste, Mme DENIAU n'ayant pas d'héritier direct.

L'autre partie du foncier est propriété des conjoints RONDEAU, avec qui des échanges directs ont été engagés par la Commune.

En parallèle, la Commune a saisi le service du Domaine sur la valeur des biens de la succession DENIAU. Cet ensemble a été apprécié à hauteur de 200 000,00 € assortie d'une marge d'appréciation de 10 %.

A l'issue des négociations, des accords ont pu être trouvés avec l'ensemble des propriétaires pour une acquisition à 15 €/m² (à l'exception de la parcelle agricole ZD 162 valorisée à 0,23 €/m²).

Parcelle	Propriétaires	Adresse	Superficie m ²	Prix €/m ²	Total €
AL 129	DENIAU	Rue Charles Largeteau	1 788	15,00	26 820,00
AL 132	DENIAU	Champ de la Vigne	1 420	15,00	21 300,00
AL 203	DENIAU	Champ des bourochelles (rue de la Buchette)	5 424	15,00	81 360,00
AM 336	DENIAU	Le Bourg (chemin des bourochelles)	5 060	15,00	75 900,00
ZD 162	DENIAU	Fief de la Deliandière	2 075	0,23	477,25
Total DENIAU			15 767		205 857,25

AL 133	RONDEAU	Champ de la Vigne	344	15,00	5 160,00
AL 134	RONDEAU	Champ de la Vigne	880	15,00	13 200,00
AL 135	RONDEAU	Champ de la Vigne	1 132	15,00	16 980,00
AL 435	RONDEAU	Champ de la Vigne	1 021	15,00	15 315,00
AL 428	RONDEAU	Rue Charles Largeteau	208	15,00	3 120,00
Total RONDEAU			3 585		53 775,00

Total Général			19 352		259 632,25
----------------------	--	--	---------------	--	-------------------

Avant de conclure ces acquisitions, la Commune a également engagé un diagnostic sur la présence de zones humides sur les parcelles. Ces dernières auraient en effet pour conséquence de remettre en question la viabilité du projet.

Cette étude a été conduite par le Bureau d'études A.E.H qui a conclu à l'absence de zone humide sur ces parcelles.

Mme le Maire rappelle qu'il y a environ un an la Commune avait proposé une acquisition des terrains de Mme DENIAU au prix de 180 000,00 €. Les services du Domaine ont depuis valorisé l'ensemble de ces biens à 200 000,00 € avec une marge de 10 %.

Mme le Maire précise que la vente de ces terrains à une collectivité est une assurance pour ces derniers à recevoir le prix maximum estimé contrairement à un promoteur immobilier qui ferait une offre selon son étude de rendement qui pourrait s'avérer moins avantageuse.

De leur côté, les propriétaires ne pourraient pas vendre au-delà du montant estimé par les services du Domaine.

M. Didier DOLÉ interroge Mme le Maire sur le terrain situé à La Déliandière.

Mme le Maire répond que cette parcelle agricole fait en effet partie de la succession.

M. Jean-Claude MARCHAND ajoute qu'il conviendra de voir avec l'exploitant actuel s'il serait intéressé pour l'acheter.

Concernant les Conjointes RONDEAU, Mme le Maire indique que, tout comme pour les héritiers de Mme DENIAU, ils ont été approchés par des promoteurs immobiliers mais ont fait le choix de céder leur bien à la Commune.

Mme le Maire rappelle les études de faisabilité urbaines qui avaient été réalisées et présentées au Conseil Municipal concernant les terrains de Mme DENIAU pour lesquels il va désormais falloir réfléchir aux aménagements.

Délibération n°4 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide d'acquérir les terrains appartenant aux héritiers de Mme Jacqueline DENIAU, situés Chemin des Fiefs, chemin des Bourochelles et à La Déliandière, représentant une superficie de 15 767 m², pour un montant total de 205 857,25 €, selon le détail ci-avant précisé ;
- autorise Mme le Maire à signer les actes correspondants dont les frais seraient à la charge de la Commune.

Délibération n°5 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide d'acquérir les terrains appartenant aux Consorts RONDEAU, situés rue Charles Largeteau, représentant une superficie de 3 585 m², pour un montant total de 53 775,00 €, selon le détail ci-avant précisé ;
- autorise Mme le Maire à signer les actes correspondants dont les frais seraient à la charge de la Commune.

RESSOURCES HUMAINES

6- Recours au contrat d'apprentissage

Rapporteur : Mme Marina LERAY

L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui.

Cette démarche nécessite de nommer un maître d'apprentissage au sein du personnel communal. Celui-ci aurait pour mission de contribuer à l'acquisition, par l'apprenti, de compétences correspondant à la qualification recherchée ou au titre ou au diplôme préparé par ce dernier.

Pour exercer cette mission, le maître d'apprentissage disposerait du temps nécessaire à l'accompagnement de l'apprenti et aux relations avec le Centre de Formation des Apprentis. De plus, il bénéficierait de la N.B.I. (Nouvelle Bonification Indiciaire) de 20 points.

A l'appui de l'avis favorable du Comité Social Territorial (1^{er} juillet 2024), il revient au Conseil Municipal de délibérer sur la possibilité de recourir au contrat d'apprentissage.

Mme le Maire indique que la Commune ne peut avoir le soutien financier du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) que pour un seul apprenti.

Délibération n°6 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de recourir au contrat d'apprentissage ;
- décide de conclure, à compter du 1er septembre 2024, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Communication	1	Licence ou BUT Communication	1 an

- décide d'inscrire les crédits nécessaires au chapitre 012, article 64171 du Budget Général ;
- autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage ainsi que la convention à intervenir avec le Centre de Formation d'Apprentis ou l'établissement scolaire.

Informations sur les commandes, marchés et décisions

en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Commandes et marchés publics

Objet	Entreprise	Montant TTC
Mise en sécurité du cèdre – Parc du Colombier	ARBRE ET PAYSAGE LA CHAPELLE SAINT FLORENT (49)	615,00 €
Equipements de protection individuelle – Centre Technique Municipal - Gants, kit visière grillagée, caque anti bruit	France PROTECT CHAMPFORGEUIL (71)	601,68 €
Location groupe électrogène du 29/08 au 02/09 – Trail R Jam	VENDEE LOCATION LES HERBIERS	438,68 €
Formation WINKHAUS (pour paramétrage des clés sécurisées des bâtiments communaux) – 1 journée – 6 agents	BOSCHAT LAVEIX LAMBALLE (22)	1 754,70 €
Broyage de l'herbe et des ronces sentiers pédestres	ETA ROTURIER Raphaël SEVREMONT	2 150,40 €
Contrat de maintenance informatique – 1 an 1 002 € / mois	PAVEO POUZAUGES	12 024,00 €
Fourniture pour coupe bordure	EQUIP'JARDIN ATLANTIC LES SORINIERES (44)	428,40 €
Entretien du véhicule FORD KA (service entretien)	MAROT AUTOMOBILES POUZAUGES	795,19 €
Poignées et cylindres pour serrures portes salle Emile Robert et château du Colombier (tvx en régie)	BOSCHAT LAVEIX LAMBALLE (22)	651,41 €
Stage de pratique artistique « Les sens du vent » pour adolescents de 11 à 17 ans, de juillet à septembre 2024 Proposé dans le cadre de « DRAC, c'est mon patrimoine »	LA COMPAGNIE DES ARTISANS REVEURS FONTENAY LE COMTE	3 954,00 €
Installation d'un système d'alarme intrusion château du Colombier	CTV LA ROCHE SUR YON	5 466,24 €
Télésurveillance des sites de la ville (Mairie, Colombier, Salle Emile Robert, Salle du Vieux château, Police Municipale) pour 6 mois de juillet à décembre	GIP CONNECT LATTE (34)	1 613,52 €
Travaux de protection de poteau incendie avenue des Sables	VENDEE EAU La Roche Sur Yon	780,00 €
Démolition cloison, carrelage, faïence salle du Bois de la Folie	GODARD PICC POUZAUGES	10 236,14 €
Menuiseries salle du Bois de la Folie	L'EFFET BOIS POUZAUGES	5 224,46 €
Peintures salle du Bois de la Folie	ADV PEINTURES POUZAUGES	3 822,18 €
Electricité – Plomberie/sanitaires salle du Bois de la Folie	SOULARD DIDIER SARL POUZAUGES	12 981,88 €
Fourniture et pose élévateur PMR accessibilité salle du Bois de la Folie	SACHOT LA CHAIZE-LE-VICOMTE	14 770,00 €
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour construction ou réaménagement d'un centre technique municipal	VENDEE EXPANSION LA ROCHE SUR YON	11 520,00 €

Ordinateur portable service entretien	PAVEO INFORMATIQUE POUZAUGES	724,34 €
Location véhicule pour activités espace jeunes	TAXI A3B POUZAUGES	400,00 €
Formule accrobranche + laser Game le 23/08/2024 pour espace jeunes	TEPACAP MESNARD LA BAROTIERE	416,00 €
Sortie espace jeunes pour 16 ados et 2 accompagnateurs le 16/08/2024	O FUN PARK – OCEANO LE BERNARD	530,92 €

Décisions

- Convention d'occupation du domaine public pour une terrasse avec le bar « l'entre potes » pour un montant de 280,00 € pour l'année 2024

Mme le Maire lève la séance à 20h34

INFORMATIONS DIVERSES

Récit Commun de Pouzauges « Pouzauges, Cité labyrinthe »

Mme le Maire indique que les 3 groupes de travail se sont réunis pour un point d'étapes :

- « **Enrichir les venelles** » avec notamment l'incrustation de mosaïques au niveau des venelles (28 mosaïques au total dont les dernières seront visibles à partir de fin juillet) ;
- « **Projet culturel au château** », en partenariat avec l'association « Office pour le Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI) EthnoDoc », porté sur la transmission de connaissances et habiter la cité labyrinthe à partir d'un collectage d'informations auprès des habitants qui devrait débuter à partir d'octobre 2024, ce projet visant à différencier Pouzauges des autres animations de châteaux des alentours ;
- « **Mise en scène du récit : portes d'entrées et signalétique** » qui, comme son nom l'indique, vise à améliorer la signalétique de nos sites, en partenariat avec une école de design de Nantes qui devrait débuter en novembre 2024 et s'achever en février 2025.

Vidéoprotection

Mme le Maire indique que, pour répondre à une récente interrogation de M. Didier DOLÉ, l'Adjudant-Chef PIERRE, venu présenter les principes de la vidéoprotection lors de la séance du 15 avril 2024, a fait part de sa disponibilité pour débiter l'étude sur notre commune à partir de septembre 2024 et qu'il pourrait être accompagné de notre futur Policier Municipal dont la prise de poste doit intervenir très prochainement.

Circulation entrée de Pouzauges via Montournais

M. Jean-Michel BEAUFFRETON rapporte une nouvelle fois la vitesse excessive des véhicules à l'entrée de Pouzauges depuis la route de Montournais.

Mme le Maire déplore cette vitesse excessive malgré les aménagements qui ont été réalisés sur cette route départementale.

Isabelle BROSSET
Secrétaire de séance

Mme Michelle DEVANNE
Maire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 8 juillet 2024

N° CM08072024-01

CPG

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois de juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 2 juillet 2024

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme M. LERAY, M N. RIPAULT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETTON, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme N. FIORI

Procuration à

Mme MN FRADIN

Mme L. VILLATEAU

"

M P. BOUSSEAU

M D. HERAUD

"

M A. GUILLOTEAU

M K. SERIN

"

M D. DOLÉ

Secrétaire : Mme I. BROSSET

OBJET : FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL – MISE A JOUR DES COMMISSIONS MUNICIPALES

VU l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant sur la création, par le Conseil Municipal, de commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal, soit par l'Administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres ;

VU la délibération n°CM15062020-02 du 15 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal a décidé de créer 8 commissions pour le mandat 2020-2026 ;

CONSIDERANT que suite aux démissions successives de Mme Sophie BÉNÉTEAU, de Mme Gaëlle EMERIT, de M. Michel BURGHGRAEVE, de Mme Régeane BITEAU et de Mme Kimberley VERDON, membres du groupe minoritaire « Vivre Pouzauges Ensemble Naturellement », et à l'arrivée de Monsieur Killian SERIN au sein de l'Assemblée délibérante, il convient de mettre à jour la composition de ces commissions ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

PROCEDE à la mise à jour de ses commissions comme indiqué ci-après :

FINANCES

Présidente : Madame Michelle DEVANNE, Maire
Vice-Président : Monsieur Jean-Claude MARCHAND

Missions	Membres
<ul style="list-style-type: none"> · La préparation et le suivi des budgets communaux 	<p>Madame Lydie AVOINE Monsieur Alexandre GUILLOTEAU Madame Marie-Noëlle FRADIN Monsieur Christian PELLETIER Madame Nicole FIORI Monsieur Noël GODET Madame Patricia DEBELLOIR-POUPIN Madame Marie-Bernadette VINCENT Madame Laurence BRISSEAU-JAUZELON Monsieur Frédéric RABAUD Madame Isabelle BROSSET Madame Estelle BILLEAUD Madame Aurélie RABILLER Monsieur Jérôme LANDA Madame Marina LERAY Monsieur Nicolas RIPAULT Madame Elodie RABILIER Monsieur Pascal BOUSSEAU Madame Line VILLATEAU Monsieur Didier HÉRAUD Madame LORIEAU NUÑEZ Monsieur Jacques BALLAY Monsieur Didier DOLÉ Monsieur Jean-Michel BEAUFFRETON Madame Monique RANGEARD Monsieur Mikael PRAUD Monsieur Killian SERIN</p>

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SUIVI DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

Présidente : Madame Michelle DEVANNE, Maire
Vice-Président : Monsieur Jean-Claude MARCHAND

Missions	Membres
<ul style="list-style-type: none"> · Le commerce et l'artisanat · Le centre-ville · Le suivi des réunions de chantier · Le tourisme · Les relations avec l'Office de Tourisme · L'animation des Labels · Le suivi et l'organisation des Journées du Patrimoine · La réalisation d'un circuit découverte de la ville en autonomie 	<p>Madame Patricia DEBELLOIR-POUPIN Madame Marie-Noëlle FRADIN Madame Lydie AVOINE Monsieur Nicolas RIPAULT Monsieur Didier DOLÉ Madame Monique RANGEARD</p>

SPORT

Présidente : Madame Michelle DEVANNE, Maire

Vice-Présidente : Madame Lydie AVOINE

Missions	Membres
<ul style="list-style-type: none"> . Le sport et les animations sportives . L'étude des projets de futurs équipements . Le planning des équipements sportifs . La participation à l'Office Municipal des Sports 	<p>Madame Aurélie RABILLER Madame Isabelle BROSSET Monsieur Frédéric RABAUD Monsieur Jérôme LANDA Monsieur Noël GODET Monsieur Alexandre GUILLOTEAU Monsieur Didier HÉRAUD Madame Line VILLATEAU Monsieur Mikael PRAUD Monsieur Killian SERIN</p>

VIE CULTURELLE ET CITOYENNE

Présidente : Madame Michelle DEVANNE, Maire

Vice-Présidente : Madame Lydie AVOINE

Missions	Membres
<ul style="list-style-type: none"> . Le Forum des Associations . Le Téléthon . La réflexion autour de l'Espace de Vie Sociale (EVS) . Le suivi du partenariat avec l'Ecole de Musique . La Fête de la Musique . Les festivités du 14 juillet . Les animations estivales (Apéros contés, ...) . Le Gala des Talents . Les animations de Noël 	<p>Madame Aurélie RABILLER Madame Laurence BRISSEAU-JAUZELON Madame Patricia DEBELLOIR-POUPIN Madame Marina LERAY Madame Marie-Noëlle FRADIN Monsieur Noël GODET Madame Isabelle BROSSET Madame Elodie RABILLIER Madame Elena LORIEAU NUÑEZ Monsieur Didier DOLÉ Monsieur Jean-Michel BEAUFFRETON</p>

ENFANCE – JEUNESSE – AFFAIRES SCOLAIRES

Présidente : Madame Michelle DEVANNE, Maire

Vice-Président : Monsieur Alexandre GUILLOTEAU

Missions	Membres
<p>Les services à l'enfance Les accueils périscolaires Les affaires scolaires Les chantiers Jeunes Le suivi de l'Espace Jeunes Le Conseil Municipal des Jeunes Le Passeport du Civisme</p>	<p>Madame Isabelle BROSSET Madame Aurélie RABILLER Madame Estelle BILLEAUD Monsieur Frédéric RABAUD Madame Nicole FIORI Madame Elodie RABILLIER Monsieur Mikael PRAUD Madame Monique RANGEARD Monsieur Killian SERIN</p>

ESPACE URBAIN – URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA VOIRIE

Présidente : Madame Michelle DEVANNE, Maire

Vice-Présidente : Madame Marie-Noëlle FRADIN

Missions	Membres
<ul style="list-style-type: none"> . Le suivi de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) . Le suivi des subventions Patrimoine . Les autorisations liées au droit du sol . L'aménagement de la voirie urbaine . La signalétique . L'éclairage public, les économies d'énergies et le développement durable . L'animation et le suivi du label Ville Prudente 	<p>Monsieur Christian PELLETIER Monsieur Jean-Claude MARCHAND Madame Marie-Bernadette VINCENT Monsieur Alexandre GUILLOTEAU Monsieur Nicolas RIPAULT Monsieur Frédéric RABAUD Monsieur Noël GODET Monsieur Pascal BOUSSEAU Monsieur Jean-Michel BEAUFFRETON Monsieur Didier DOLÉ</p>

ESPACE RURAL – PATRIMOINE COMMUNAL – ESPACES VERTS

Présidente : Madame Michelle DEVANNE, Maire

Vice-Présidente : Monsieur Christian PELLETIER

Missions	Membres
<ul style="list-style-type: none"> . Les voiries rurales . La gestion des espaces naturels . Le suivi du patrimoine . Les travaux en régie . Le fleurissement – Les plantations . L'éducation à l'environnement . Le suivi du concours Paysage de votre Commune . Jardin'Arts . Les plantations « un bébé, un arbre » . Les semis en pied de mur . L'entretien du cimetière 	<p>Monsieur Nicolas RIPAULT Monsieur Noël GODET Madame Patricia DEBELLOIR-POUPIN Madame Marie-Bernadette VINCENT Monsieur Pascal BOUSSEAU Madame Line VILLATEAU Monsieur Jérôme LANDA Monsieur Jean-Michel BEAUFFRETON Monsieur Jacques BALLAY Monsieur Mikael PRAUD</p>

VIE SOCIALE – SERVICES A LA POPULATION

Présidente : Madame Michelle DEVANNE, Maire

Vice-Présidente : Madame Nicole FIORI

Missions	Membres
<ul style="list-style-type: none"> . Les relations avec les aînés . Les relations avec les personnes handicapées . Les allocations citoyennes . La reprise des concessions du cimetière . Le Conseil des Sages 	<p>Madame Laurence BRISSEAU-JAUZELON Madame Marina LERAY Madame Marie-Bernadette VINCENT Madame Estelle BILLEAUD Monsieur Pascal BOUSSEAU Madame Line VILLATEAU Monsieur Jacques BALLAY Madame Monique RANGEARD</p>

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Isabelle BROSSET
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire